



HONORAIRES D'AGENCE TRANSACTION

Tranche de prix	Mandat simple	Mandat exclusif *
jusqu'à 150.000 € (forfait)	4.300 €	4.000 €
de 150.001 € à 300.000 €	3,00 %	2,75 %
de 300.001 € à 600.000 €	2,75 %	2,50 %
de 600.001 € à 1.000.000 €	2,50 %	2,25 %
à partir de 1.000.001 €	2,25 %	2,00 %

Ces honoraires s'entendent TTC au taux en vigueur de 20%.

Aucune commission ne sera due avant conclusion de la transaction (*art 6, al.3 de la loi 70-9 du 2 janvier 1970*).

*Pour tout mandat exclusif de trois mois, les diagnostics seront remboursés à la signature définitive chez le notaire.